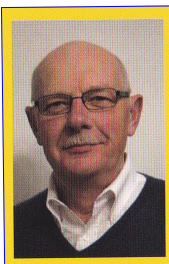




DINÉAULT

N° 50
Février
Édition du
20
Février 2019

Bulletin Municipal



Philippe
BITTEL

Le Mot du Maire

Nous parlons ici, sur nos Bulletins Municipaux, et fréquemment, d'une structure qui nous est proche et nous semble familière, la CCPCP (Communauté de Communes de Pleyben, Châteaulin et du Porzay).

Et pourtant, bien que nous y fassions souvent allusion, je pense que cette entité reste pour beaucoup de citoyens un niveau supplémentaire dont le rôle ne paraît pas évident, et loin s'en faut. Elle vient, par ailleurs, compliquer la compréhension de l'organisation territoriale avec une strate supplémentaire entre les communes et le département à laquelle vient encore s'ajouter la notion de Pays. Ainsi sommes-nous aujourd'hui « annexés » à la CCPCP, elle-même rattachée au Pays de Brest. La carte ci-dessous montre le territoire qu'il recouvre.

Nous vivons chaque jour au sein d'un espace que nous ne maîtrisons pas toujours, compte tenu, et vous le voyez bien, des distorsions d'intérêts que peuvent faire valoir les uns et les autres.

Sommaire

	P
Le Mot du Maire	1
Le projet Éolien Pascal LE BLAYO :	2
Bibliothèque : Rapport Activité. Collecte de Bouchons	3
Générations Mvt « Sant Dispar » AG. Information CCAS. Etat Civil - Agenda	4
Signalétique Lieux dits	5-6
Récit d'un Évade : Pages de 5 à 8	PJ

Quelques explications supplémentaires ne sont pas superflues. L'intercommunalité est au cœur de l'action publique locale et modifie l'architecture traditionnelle du secteur public local. La gestion des services publics, l'aménagement de l'espace, le développement économique sont autant d'enjeux au centre de la coopération intercommunale. Les collectivités territoriales sont des personnes morales de droit public distinctes de l'État et bénéficient à ce titre d'une autonomie juridique et patrimoniale. Ces deux notions sont fondamentales puisqu'elles signifient une indépendance de droits et une autonomie financière.

La gestion des collectivités est assurée par des conseils ou assemblées délibérantes élus au suffrage universel direct, et par des organes exécutifs qui peuvent ne pas être élus. C'est la loi qui détermine leurs compétences, et non les collectivités elles-mêmes mais elles peuvent prendre en charge toute affaire d'intérêt local (Loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe)). Désormais, la loi énumère précisément les compétences dévolues aux départements et aux régions. C'est pourquoi, vous avez constaté que notre commune transférait ou allait transférer certaines « compétences » : par exemple, celle des Ordures Ménagères depuis quelques mois et à partir du 1 janvier 2020 celle de l'eau potable et de l'assainissement.

En résumé, une communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) avec une structure administrative regroupant plusieurs communes afin d'exercer certaines de leurs compétences en commun. L'objectif étant également, et par voie de conséquence, d'aboutir à certaines économies d'échelle et à une répartition plus égalitaire sur l'ensemble du territoire de cette CCPCP, des moyens de développement économique.

Pour l'heure, et en ce qui concerne notre commune, je ne suis pas persuadé que ces bons vœux aient été respectés, mais restons optimistes !.

Voici la liste des 17 communes composant la CCPCP : Châteaulin, Pleyben, Plomodiern, Dinéault, Plonévez-Porzay, Cast, Gouézec, Saint Ségal, Lennon, Saint Nic, Le Cloître-Pleyben, Ploéven, Lothey, Port-Launay, Saint Coultitz, Lannédern et Trégarvan.

J'y ajoute quelques éléments votés lors de notre session communautaire récente : le coût

2019 de l'adhésion de Dinéault au CDG29 pour la protection des données : 1612,50 €. Subvention accordée au titre de la production de lots abordables (prix/m² Marcel Charlès) : 20 000 € pour 10 lots. Tarifs 2019 du ramassage des ordures ménagères : 1 personne : 132 €, 2 pers : 175 €, 3 pers : 218 €, 4 pers et plus : 261 €.

J'espère que ces quelques données vous auront permis de mieux comprendre la CCPCP ...

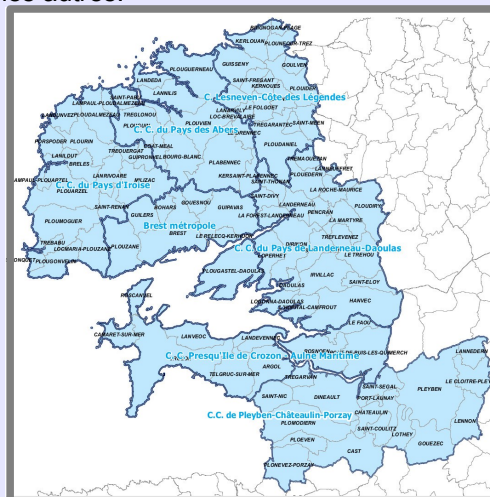


Photo Panoramique entête :

Le Bois du Chap
Photo 02.2019 GLF

Directeur de Publication :
Philippe BITTEL

Bulletin Municipal conçu,
réalisé et imprimé par le
« Comité de Rédaction »
Février 2019
29150 DINEAULT.

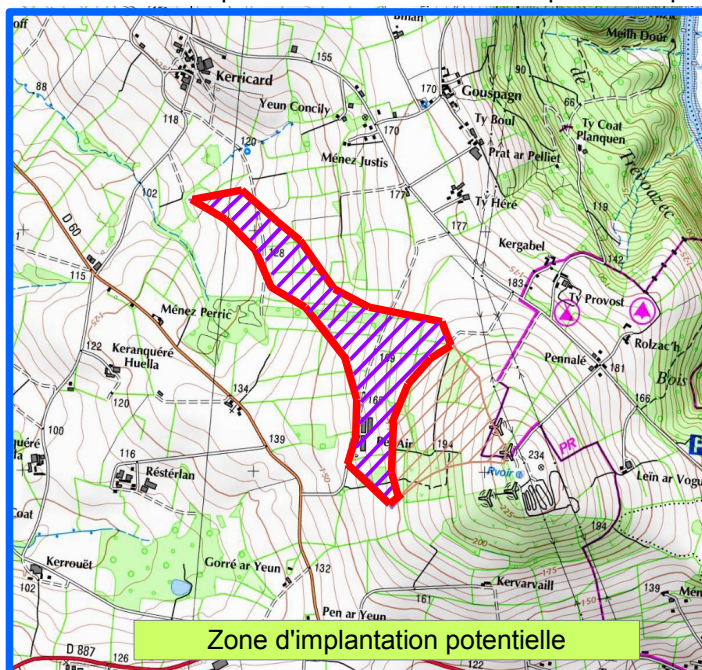
Site Internet : dineault.fr

Mairie

02.98.26.00.55 (Normal)
06.40.06.06.15 (Urgence)
Mairie-dineault@wanadoo.fr

**Vie Communale****Le Projet Eolien.**

Le 16 janvier dernier, à la salle de La Tour d'Auvergne, le SDEF (Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère) « lançait » le projet éolien de Dinéault. De nombreuses étapes sont nécessaires à la mise en œuvre d'un tel programme qui se veut également citoyen. Les éléments de pré-diagnostic concernent les cartes de la zone que ce soit la définition de l'espace disponible, celles des enjeux techniques, environnementaux ou patrimoniaux ou encore l'occupation du sol et la zone d'implantation potentielle (parcellaire) des machines (Cartes ci-dessous).



Ce pré-diagnostic dure de 6 à 12 mois puis se prolonge par l'étude du permis entre 2 et 3 ans, l'instruction du dossier pour 1 à 2 ans, le financement et la construction, 1 à 2 ans et enfin l'exploitation de 15 à 25 ans. C'est dire qu'il faudra 7 à 8 années avant que ne soit produit le premier Kwh. La première étape, la maîtrise foncière, est capitale. Elle permet d'obtenir les promesses de bail, le lancement des études de développement pour obtenir les autorisations (gisement du vent, naturaliste...) Elle est le préalable à la répartition des loyers, qu'elle soit individuelle ou mutuelle. La maîtrise foncière d'un projet éolien citoyen : →des règles claires et une transparence des échanges et négociations, →une volonté d'agir pour l'intérêt du territoire, →des relations apaisées entre riverains, propriétaires et exploitants agricoles. C'est dans ce cadre que les propriétaires des terrains étaient invités à cette réunion d'informations.



Puis viendra le projet citoyen impliquant des habitants et/ou des collectivités dans le financement et la gouvernance avec un intérêt évident : ●La richesse reste sur le territoire: retombées économiques locales et création d'emplois, ●Meilleure prise en compte de l'avis des riverains et une plus grande transparence dans la définition et la gestion du parc, ●Meilleure acceptabilité sociale – projet ayant plus de chance d'aboutir. Encore un bon bout de chemin à faire !

(Image et texte : Guy LE FLOCH)

**Pascal LE BLAYO**

Le Maire, Philippe BITTEL, présentait, le dimanche 6 janvier 2019, ses vœux à la population. A ce sujet, le discours, dans sa quasi-intégralité, a paru sur le BM n° 49. Plus d'une centaine de personnes était présente à cette cérémonie qui avait conservé les couleurs de Noël. C'est à cette occasion que le Maire a tenu à récompenser en public l'un des employés communaux Pascal LE BLAYO. Depuis 20 années au service technique et responsable de ce service actuellement, il fal-



lait récompenser la compétence professionnelle et le dévouement d'un agent public au service de la collectivité territoriale et de ses établissements. C'est ce qui a été salué par la remise de la Médaille d'Honneur Communale d'argent. « *Je tenais à remettre cette médaille en public pour un homme au service des Dinéaultais* » a souligné le Maire. Né en 1963 et originaire de Pont de Buis, Pascal aura passé 17 ans dans la Marine Nationale où son travail de manœuvrier et de plongeur l'emmèneront dans plusieurs océans à la création de cartes marines ou à l'exploration des épaves. Les marégraphes (appareils pour mesurer le niveau de la mer dans un lieu précis et à un moment donné), ainsi que les courantomètres (ceux-ci mesurent la vitesse et le débit de l'écoulement de l'eau), n'auront plus guère de secret pour lui. Il revient ensuite à la vie civile en se spécialisant dans la conduite d'engins avec un premier stage dans l'entreprise Goasguen Jean&Fils. En 1998, sous la mandature de Jean LE STUM, il intègre le service technique de la commune et après plusieurs concours internes, en 2018 il en prend le management. Après 25 ans passés dans la commune, il est devenu le spécialiste du réseau d'eau et de sa gestion informatisée. Il est l'expert de tous les réseaux humides (eau potable, eaux usées, eaux pluviales). Il intervient également sur la voirie (fauchage des accotements, élagage, entretien des 70 km de chaussées et des fossés), avec l'aide d'André GOURLAN. Il participe aussi à l'entretien des espaces verts et des bâtiments communaux avec Pascal Marchadour. Le Comité de Rédaction lui présente toutes ses félicitations.

(Image et texte : Guy LE FLOCH)



**Vie Communale****La Bibliothèque**

Chaque année la bibliothèque fournit un rapport d'activité destiné à la mairie. En voici un résumé pour mieux connaître la bibliothèque municipale.

- **MISE EN PLACE D'UN CERCLE DE LECTURE POUR ADULTES :**

Cette nouveauté de 2018 est reconduite avec un objectif d'élargir ce cercle. L'idée est de favoriser des moments d'échanges et de rencontres autour du livre. Il s'agit de partager ses lectures, ses émotions, ses coups de cœurs, de découvrir de nouveaux auteurs, le tout en se faisant plaisir. Se réunissant tous les trois mois environ, le **prochain cercle** de lecture se déroulera le **mercredi 3 Avril de 14 h 30 à 16 h**. Trois livres seront proposés : « **Roissy** » de Tiffany Tavernier ; « **Salina les trois exils** » de Laurent Gaudé ; « **La boîte de Pandore** » de Bernard Werber. Ces livres peuvent être empruntés à la bibliothèque. Trois rencontres ont déjà eu lieu et se sont déroulées dans une ambiance très conviviale. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre !!!

- **UNE BIBLIOTHEQUE A L'ECOUTE DES ECOLES :**

Toutes les deux semaines, les enfants des écoles viennent à la bibliothèque et choisissent des livres. Les demandes des écoles sont satisfaites dans la mesure du possible grâce à la collaboration avec la BDF (Bibliothèque Départementale du Finistère).

- **UNE STABILITE DANS LES MOYENS :**

Au plan humain, l'équipe se compose de 12 bénévoles : Claire BOYER, Josiane CHARRIER, Sophie CLEMENT, Françoise CORBEL, Régine GEX, Pascale GUERVILLY, Marie Cécile HORELLOU, Henriette KERSALE, Aline LAINE, Anne France MIOSSEC, présidente de la bibliothèque, Marie Hélène POTARD, Marie Thérèse PRAT.

Au plan financier, 2 906 euros ont été consacrés en 2018 à l'acquisition de nouveaux livres.

Au plan extérieur, la BDF joue un rôle important : Elle met à notre disposition, en permanence, environ 600 ouvrages.

- **DES COLLECTIONS NOMBREUSES :**

Le fonds actuel de la bibliothèque se compose de 5532 ouvrages, 3163 pour les adultes et 2369 pour les enfants.

- **L'ACCUEIL. FONCTION PRINCIPALE :**

84 abonnements ont été réalisés en **2018** (contre 78 en 2017) - 3500 lecteurs dont 1800 scolaires ont fréquenté la bibliothèque en 2018. Un **abonnement** est souscrit par **une famille** pour **10 euros**.

Les horaires de permanences sont modifiés pour 2019 dans le but d'offrir plus de facilité aux lecteurs : Le **premier lundi du mois** de **9 h 30 à 11 h 30**, tous les **mercredis** de **16 h à 18 h 30**, tous les **samedis** de **9 h 30 à 12 h**.

Le développement de la bibliothèque est un enjeu important pour Dinéault car c'est un véritable lieu d'échanges et un outil de convivialité qui développe le lien social. Elle offre un service culturel de promotion de la lecture, fonctionnant sur la base du bénévolat avec une belle équipe, engagée, qui fonctionne bien, dans le respect des convictions de chacune, avec toujours un objectif de service pour les Dinéaultais.

(Texte l'Équipe des bénévoles)

Collecte de bouchons

L'association "un bouchon un sourire" est née en 2000 avec l'humoriste Jean Marie BIGARD. Cependant, certains départements, prendront leur indépendance en ce qui concerne la gestion de leur Association. Après concertation, les bénévoles du département du Finistère décident de se regrouper et de créer une nouvelle association « **Un bouchon un sourire BREIZH 29** » officialisée en novembre 2002 au journal officiel sous la loi de 1901. Le ramassage, le tri et le recyclage des bouchons servent à collecter des fonds dans le but d'aider à l'achat de matériels pour enfants handicapés dans le Finistère. Les bouchons sont regroupés et triés par les bénévoles Breizh29. A partir de 14 tonnes un camion est affrété pour transporter les bouchons chez Eurocompound à l'usine ATMOS Plastics à VOVES 28150, moyennant une rétribution payée à Breizh29. Cette entreprise se sert de ces bouchons comme matière première. Eurocompound se veut avant tout un producteur de plastiques techniques et non une simple entreprise de recyclage. Elle collecte des chutes de production, les broie et les reformule pour les revendre à l'industrie de l'ameublement, de l'automobile ou de l'emballage. Ainsi, grâce à la vente des bouchons et aux dons Breizh29 participe au financement des appareils (fauteuil, ordinateurs, ...) indispensables à la vie des enfants handicapés. Depuis des années, l'association « Un bouchon, un sourire » poursuit avec succès sa collecte de bouchons afin d'aider les familles. Commerces, écoles jouent le jeu et partout fleurissent de jolies boîtes réalisées par l'association pour recueillir les précieux plastiques. Communes et grandes surfaces apportent aussi une bonne contribution avec les kiosques à bouteilles. Dinéault n'est pas en reste et l'école Ste Anne participe activement à cette démarche. Plusieurs bénévoles de la commune y sont associés lors du tri et du stockage à Plomodiern. Cette année, ce sont 14,980 tonnes qui ont été récoltées. Fauteuils, poussettes, chaises, ordinateurs, déambulateurs ont été pris en charge par Breizh29 pour des valeurs de 6 058 € en 2017 et 9 022 € en 2018. Belle leçon de vie...

Le ramassage, le tri et le recyclage des bouchons servent à collecter des fonds dans le but d'aider à l'achat de matériels pour enfants handicapés dans le Finistère. Les bouchons sont regroupés et triés par les bénévoles Breizh29. A partir de 14 tonnes un camion est affrété pour transporter les bouchons chez Eurocompound à l'usine ATMOS Plastics à VOVES 28150, moyennant une rétribution payée à Breizh29. Cette entreprise se sert de ces bouchons comme matière première. Eurocompound se veut avant tout un producteur de plastiques techniques et non une simple entreprise de recyclage. Elle collecte des chutes de production, les broie et les reformule pour les revendre à l'industrie de l'ameublement, de l'automobile ou de l'emballage. Ainsi, grâce à la vente des bouchons et aux dons Breizh29 participe au financement des appareils (fauteuil, ordinateurs, ...) indispensables à la vie des enfants handicapés. Depuis des années, l'association « Un bouchon, un sourire » poursuit avec succès sa collecte de bouchons afin d'aider les familles. Commerces, écoles jouent le jeu et partout fleurissent de jolies boîtes réalisées par l'association pour recueillir les précieux plastiques. Communes et grandes surfaces apportent aussi une bonne contribution avec les kiosques à bouteilles. Dinéault n'est pas en reste et l'école Ste Anne participe activement à cette démarche. Plusieurs bénévoles de la commune y sont associés lors du tri et du stockage à Plomodiern. Cette année, ce sont 14,980 tonnes qui ont été récoltées. Fauteuils, poussettes, chaises, ordinateurs, déambulateurs ont été pris en charge par Breizh29 pour des valeurs de 6 058 € en 2017 et 9 022 € en 2018. Belle leçon de vie...

Commerces, écoles jouent le jeu et partout fleurissent de jolies boîtes réalisées par l'association pour recueillir les précieux plastiques. Communes et grandes surfaces apportent aussi une bonne contribution avec les kiosques à bouteilles. Dinéault n'est pas en reste et l'école Ste Anne participe activement à cette démarche. Plusieurs bénévoles de la commune y sont associés lors du tri et du stockage à Plomodiern. Cette année, ce sont 14,980 tonnes qui ont été récoltées. Fauteuils, poussettes, chaises, ordinateurs, déambulateurs ont été pris en charge par Breizh29 pour des valeurs de 6 058 € en 2017 et 9 022 € en 2018. Belle leçon de vie...

(Texte : Guy LE FLOC'H. Image Breizh29)

**La Vie Associative****Générations Mouvement : AG**

Le 16 janvier dernier, l'association « Générations Mouvement Club Sant Dispar » tenait son Assemblée Générale à la Salle Polyvalente sous la présidence d'Aline LAINE et en présence de Philippe BITTEL Maire et Jean Luc VERBRUGGE Adjoint chargé des Associations. Aline LAINE devait tout d'abord remercier les nombreux participants en leur souhaitant une très bonne année 2019. Elle devait ensuite, faire une large rétrospective des événements qui ont marqué la vie de l'association au cours de l'année 2018 et notamment la célébration des 40 ans du club qui a réuni une cinquantaine de personnes, le 20 avril 2018. Le 30 mai 2018, l'organisation de la Finale du Tournoi de Belote des Aînés Ruraux du Finistère qui était confiée à Dinéault et accueillait les 200 compétiteurs pour cette ultime épreuve. Le 7 juin programmait la sortie à Carnoët dans la Vallée des Saints et la plus importante ardoisière souterraine de Bretagne : Moulin-Lande à Maël Carhaix. Le 27 septembre voyait la sortie d'automne dans la Presqu'île de Crozon. Le 31 octobre, la Fédération Départementale de Landerneau organisait son spectacle annuel : « Un Music-hall International », très beau programme. Le 2 décembre : Le Marché de Noël : Aline a remercié les adhérentes qui n'ont pas laissé tomber les aiguilles... Et puis, se sont succédés les projets pour 2019, avec le repas annuel du club du samedi 27 avril, la sortie de printemps au Château du Taureau, au mois de juin une journée détente organisée par la Fédération, la sortie d'automne avec le cœur de la ville de Quimper. En octobre/novembre le spectacle annuel conduira ses participants sur la route des Balkans, l'Autriche, la Hongrie, la Bosnie etc... et la Grèce. Pour terminer en décembre, par le Marché de Noël. L'Atelier Tricot se déroule chaque premier lundi du mois à la Salle Polyvalente de 14 h 30 à 16 h. Conduit par Jeanine DUPRE, il s'adresse aux débutant(es) et aux expérimenté(es). Huguette L'HOURS, Trésorière, fera état de la saine situation financière de l'Association, confirmera que la cotisation reste fixée à 17 €, que le « Café du Mois » reste à 2,50 €, (1,50 €, les autres mercredis) et que trois goûters sont offerts : Galette des Rois, Juillet avant la mise au repos du club et Noël. Le Club apporte également une contribution aux sorties et au repas annuel.

Aline LAINE, après avoir rappelé que 3 membres s'en étaient allés en 2018, se félicitait de quatre nouvelles adhésions portant le nombre d'adhérents à 40 au 31 décembre 2018. **« Notre Club a connu des moments difficiles au cours de l'an passé.../... Le programme 2018 a été mené à bien dans sa totalité et nous pouvons être fiers des résultats obtenus. Les articles parus dans le Bulletin Municipal attestent de la bonne santé de notre Club. Il nous faut continuer et consolider le bureau du Conseil d'Administration »**. Les élections devaient apporter un regain de vitalité puisque de nouvelles candidatures étaient enregistrées.

Les questions diverses portaient sur le nouveau local de l'Association : La Salle de Motricité de l'ancienne école : **« Je sais que cela est difficile pour nous et pour certains en particulier, de quitter ce lieu. Nous avons plusieurs mois devant nous pour nous y habituer. La date prévisionnelle de fin du projet est prévue pour l'été 2020. Entre temps, nous pourrions sans doute visiter le local avant travaux et suivre la progression de la rénovation. Des idées d'activités nouvelles pourront jaillir et susciteront plus d'inscriptions »**. Pour l'heure, les souhaits de la Présidente vont vers le dépoussiérage des statuts qui datent de la création du club, de la création d'un règlement intérieur, et de la mise en place de l'informatisation administrative du club.



Générations Mouvement : Nouveau Conseil d'Administration : De gauche à droite : Nicole **LAS-TENNET**, Huguette **L'HOURS** trésorière, Jeanine **DUPRE**, Monique **RIGHI**, Françoise **MORANTIN**, Christine **BEULIER**, Domini-que **BELMONTE** Vice Présidente,

Aline **LAINE** Présidente, Guy **LE FLOC'H** Secrétaire, Geneviève **LABAT**, Aimée **CURUNET** et Marie-Thérèse **BILLON**

(Texte et. Images Guy LE FLOC'H)

**Divers****Activités Physiques**

Par l'intermédiaire du dispositif **VAS-Y**, le **CCAS** propose aux personnes de + de 60 ans de participer gratuitement aux séances d'activités physiques qui seront dispensées par un professeur d'activité physique spécialisé pour les seniors. Ces séances, au nombre de 8, se dérouleront les **mardis après-midi à la salle communale: de 14 h à 15 h**, gymnastique douce (**Vas-Y mollo**) ou de **15 h à 16 h**, gymnastique dynamique (**Vas-Y franko**). Le contenu des séances pourra être adapté en fonction des demandes des participants. Informations en mairie.

Prenez note**Agenda**

A compter du **samedi 2 mars**, Yves RIOU, **marâcher** sera présent sur la place.

Etat-Civil

Samedi 23 Février Salle TA. « Grand Débat Politique » à 14 h 00

Samedi 9 mars 2019 : Soirée Crêpes. Salle TA. ASD

Dimanche 10 mars 2019 de 11h30 à 15h00 à la salle des fêtes de la mairie de Châteaulin, repas crêpes Secours Catholique, Châteaulin